

# SOUTENIR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancement 2007

## Cadre de référence :

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

**Porteur du projet :** Direction du Développement  
**Services associés :** Direction de l'Eau et de l'Environnement

Les choix énergétiques ont des incidences importantes dans l'aménagement du territoire, en terme de développement socio-économique et en terme environnemental.

L'utilisation de ressources renouvelables dans la production d'énergie est un véritable vecteur de développement local, elle permet la dynamisation de l'emploi et de l'économie au niveau des territoires, elle offre de nouveaux débouchés aux métiers artisanaux locaux (chauffagistes, etc.), elle permet le soutien à des démarches innovantes des collectivités publiques notamment en matière de coopérations intercommunales.

Les choix énergétiques contribuent également à la définition d'un projet de développement durable. Utiliser la biomasse, l'éolien et le solaire c'est économiser les combustibles fossiles, c'est leur trouver une alternative grâce à une ressource renouvelable locale qui permet d'aller vers une indépendance énergétique (sécurité d'approvisionnement et coût stable et compétitif (circuits courts)), c'est favoriser l'utilisation d'une énergie plus propre, c'est aussi – dans le cas de la biomasse - contribuer au maintien de la diversité des paysages ou à la prévention des risques (incendies, inondations).

Parce qu'il souhaite accompagner les projets énergétiques à forts enjeux économiques, sociaux et environnementaux, le Conseil général du Tarn réfléchit à la mise en place d'un plan d'actions spécifique.

## Le projet :

Pour cette année 2007, le conseil général ciblera son action sur les deux premiers objectifs prioritaires suivants :

- se doter d'outils départementaux d'expertise, de moyens de pilotage stratégique et d'accompagnement des porteurs de projet,
- aider les communes et établissements publics dans la réalisation de projets de réseaux de chaleur et de chaudières dédiées utilisant les énergies renouvelables (intégration d'un axe spécifique dans le FDT)

Une autre piste d'action est la mise en place – à titre expérimental sur cette année 2007 – d'un soutien spécifique à l'énergie photovoltaïque. De plus, dans l'objectif de favoriser un développement maîtrisé de l'éolien dans le département et de répondre au souhait des collectivités, nous proposons d'adapter nos aides aux procédures d'études préalables à la création de Zones de Développement Eolien qui garantissent une meilleure insertion locale des projets.

## Suivi et indicateurs :

Nombre de projets soutenus

Environnement

Contribuer à lutter contre le changement climatique par l'utilisation d'énergies renouvelables

Social

Participer au développement socio-économique du territoire

Economie

- ▶ Dynamiser l'emploi et l'économie au niveau des territoires
- ▶ Encourager des démarches innovantes

Gouvernance

